1. **Le contexte marseillais. Marseille : ville inégalitaire**

La ville de Marseille cumule de tristes records, d’inégalités sociales, d’inégalités d’accès aux études et à l’emploi….pourtant elle possède de nombreux atouts !

* **Des disparités sociales plus fortes qu’ailleurs**

La situation sociale y est préoccupante et se traduit par de grandes différences de qualification, de conditions de vie, de niveaux de revenus qui touchent encore plus les femmes que les hommes. Une personne sur 5 vit dans un foyer à bas revenu, 37% des allocataires de la CAF n’ont pour seules ressources que les prestations sociales[[1]](#endnote-2) …

Marseille fait partie des 10 villes les plus inégalitaires en France[[2]](#endnote-3) :

* 28% des habitants (44% des enfants), vivent en dessous du seuil de pauvreté, la moitié des foyers ne sont pas soumis à l’impôt sur le revenu et plus de 80% de la population est éligible à un logement social.
* 6635 contribuables sont soumis à l’ISF avec un patrimoine moyen de 1,73 million d’euros.

En 2007, les 10% des Marseillais les plus riches déclaraient 14,3 fois plus que les 10% les plus pauvres. Ces inégalités se sont aggravées récemment : l’échelle des revenus est de 1 à 15 en 2011[[3]](#endnote-4).

A Marseille, on trouve les quartiers (au sens de l’INSEE) parmi les plus pauvres de France mais aussi parmi les plus riches.

* **Emploi : Taux de chômage élevé et chômage longue durée important**

Avec près de 1300 000 habitants en 2008**,** soit plus d’1/4 de la population régionale, la zone d’emploi Marseille-Aubagne est la plus importante de la région. La zone d’emploi prend ici tout son sens : 90% des actifs travaillent dans leur zone de résidence.

L’ensemble des secteurs économiques est présent à Marseille. Les femmes représentent la moitié des emplois et les 25-35 ans plus des ¾. Le territoire attire davantage les jeunes de moins de 26 ans, les cadres et les professions intellectuelles supérieures et les personnes sans activité professionnelle (hors retraités) qu’en région. Au niveau des qualifications, la part des ouvriers et employés prédomine mais celle des professions intermédiaires et des professions intellectuelles supérieures y est plus importante qu’en région. La présence du secteur administratif et de la fonction publique garantit une forme de stabilité de l’emploi pour une partie de la population et un marché du travail plus ouvert aux femmes.

Pourtant, de 1998 à 2009, l’emploi local n’a pas vraiment progressé. Les tensions sur le marché du travail sont particulièrement fortes avec un taux de chômage élevé et un chômage de longue durée important. Au 4ème trimestre 2011, le taux de chômage s’élève à 12, 8% contre 11,2% en région PACA (en 2013, 13,5% contre 10,5 au niveau national) avec des disparités très importantes selon les arrondissements, au-delà de 30% dans les 1er, 2nde, 3ème , 14ème, 15ème et 16ème arrondissements. Comme en région, les ouvriers et les employés constituent l’essentiel des demandeurs d’emploi (87%). 40% des demandeurs d’emploi sont inscrits à Pôle emploi depuis plus d’un an[[4]](#endnote-5).

* **Inégalités d’accès à la poursuite d’études selon les quartiers malgré l’existence de structures**

Malgré une offre de formation très diversifiée, l’inégalité d’accès à la poursuite d’études est flagrante selon les arrondissements et les quartiers.

Marseille a un taux de scolarisation des majeurs plus élevé qu’en région,dû surtout à la présence du pôle universitaire d’Aix-Marseille.  A l’opposé, la proportion des jeunes non-diplômés (33%) est supérieure à celle de la région[[5]](#endnote-6). Le taux de diplômés du supérieur dépasse les 20% dans les 1er, 6ème et 7ème arrondissements mais s’établit à moins de 5% dans les 3ème, 14ème et 15ème.

Selon les quartiers, les chances d’accéder à un LEGT sont très différentes. L’exemple de 2 quartiers, la Calade et Périer, volontairement choisis, illustre ce propos. En effet, dans chacun de ces quartiers, il existe un collège (Monticelli pour Périer et Rimbaud pour La Calade) et un lycée d’enseignement général (le lycée Périer dans son quartier et St Exupéry pour La Calade).

* **Au collège**

Dans les 2 collèges[[6]](#endnote-7), la représentation des PCS[[7]](#endnote-8) pour les catégories défavorisées est inversée :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | PCS défavorisée | PCS moyenne | PCS favorisée |
| A.Rimbaud | **87%** | 13% | **0%** |
| Monticelli | **13,3%** | 39,2% | 47,6% |
| Académie | 36,9% | 42,7% | 20,4% |

Si l’on compare les principaux niveaux d’études atteints par les collégiens de la cohorte des élèves entrés en 6ème génération 2006, on note des différences considérables d’accès en 3ème (plus de 10 points) et en 2nde GT ( plus de 54 points) en défaveur du collège A.Rimbaud. Le taux d’accès au DNB dans les 2 collèges corrobore ces chiffres : 30,6% des élèves accèdent au DNB au collège A.Rimbaud contre 82,5% au collège Monticelli soit une différence de plus de 51points.

Principaux niveaux d’études atteints

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Taux d’accès 6ème-3ème | 2nd cycle GT | 2nd cycle  Voie Pro. |
| A .Rimbaud | **78,7%** | **15,7%** | 42,6% |
| Monticelli | 89,5% | 70,6% | 14% |
| Académie | 89,1% | 49,8% | 30,4% |

Accès DNB (session 2012)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Taux d’accès de  6ème au DNB | Ecart/Taux attendu[[8]](#endnote-9) | % d’élèves 6ème inscrits au DNB | % inscrits DNB ayant obtenu DNB |
| A.Rimbaud | **30,6%** | **-15%** | 51,9% | 58,9% |
| Monticelli | **82,5%** | +3,6% | 87,4% | 94,4% |
| Académie | 69,2% |  | 84,1% | 82,3% |

* **Au lycée**

Le lycée St-Exupéry et le lycée Périer ont une composition socio-démographique qui se rapproche de celle du collège du même quartier[[9]](#endnote-10) :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | PCS défavorisée | PCS moyenne | PCS favorisée |
| St Exupéry | **69,4%** | 27% | **3,6%** |
| Périer | **17,2%** | 41,9% | 40,8% |
| Académie | 26,5% | 43,7% | 29,8% |

Selon la cohortedes élèves entrés en 2nde GT en 2006, les résultats au Bac ainsi que la proportion de bacheliers ayant réussi leur diplôme en 3 ans diffèrent profondément d’un lycée à l’autre (respectivement 16,1 points et 15,4 points). Ces 2 éléments sont en défaveur du lycée Saint Exupéry.

Accès au niveau IV et au Baccalauréat GT et durée du parcours 2nde vers le Bac

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | % élèves de 2nde ayant accédé au niveau IV | Taux d’obtention du BAC  parmi ces élèves | Co-  hor-  te 2006 | Ecart  au  Taux attendu | Durée du parcours | | |
| En 3 ans | En 4 ans | En 5 ans |
| St-Exupéry | 84,5% | 82,8% | **70%** | -4,3% | **48,1%** | 32,6% | 19, 3% |
| Périer | 89,4% | 96,3% | **86,1%** | +2,3% | **63,5%** | 27,1% | 9,4% |
| Académie | 89% | 93,8% | 83,5% |  | 69,7% | 23,4% | 6,9% |

Au SNES, nous pensons que tous les élèves peuvent réussir et réaffirmons l’objectif d’une nécessaire élévation générale du niveau de qualification. Les centres d’information et d’orientation (CIO) participent, au sein de l’Education nationale, à la promotion d’une politique de formation et de qualification ambitieuse : lutte contre l’échec scolaire et les abandons, aide à tous les élèves pour acquérir une formation et une qualification avant leur sortie de l’Ecole.

1. Observatoire régional de l’emploi et de la formation de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, *Territoires et qualifications Analyse de la relation Formation-Emploi sur la Zone de Marseille-Aubagne,* Outils d’analyse numéro 15 Février 2013 [↑](#endnote-ref-2)
2. Interview dans Alternatives Economiques n°307, novembre 2011 de Louis Maurin (journaliste et directeur de l’Observatoire des inégalités : « *Les villes les plus inégalitaires* ». [↑](#endnote-ref-3)
3. Interview dans l’Humanité le 27 Avril 2011d’André Donzel (sociologue, chercheur au CNRS) : « *L’histoire de Marseille, c’est le sens de la cité*».

   Interview dans la Marseillaise le 28 septembre 2013 d’André Donzel : « *Marseille est la ville la plus inégalitaire de France* » [↑](#endnote-ref-4)
4. Observatoire régional de l’emploi et de la formation de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, *Territoires et qualifications Analyse de la relation Formation-Emploi sur la Zone de Marseille-Aubagne*, Outils d’analyse numéro 15 Février 2013 [↑](#endnote-ref-5)
5. Observatoire régional de l’emploi et de la formation de la Région Provence-Alpes-Côte d’Azur, *Territoires et qualifications Analyse de la relation Formation-Emploi sur la Zone de Marseille-Aubagne*, Outils d’analyse numéro 15 Février 2013 [↑](#endnote-ref-6)
6. Rectorat d’Aix-Marseille, DAEC, Note de Conjoncture & d’Information, *Suivi de cohorte 6ème Génération 2007, Collèges publics et privés sous contrat*, présentation par ordre croissant de RNE, Mai 2013 (fiche RNE 0131603X – Marseille 8ème – Adolphe Monticelli**; fiche** RNE 0131704G - Marseille 15E -Arthur Rimbaud ) [↑](#endnote-ref-7)
7. PCS : Professions et Catégorie socio-professionnelles [↑](#endnote-ref-8)
8. Taux attendu : le taux attendu construit en appliquent à chaque élève le taux académique constaté parmi les élèves ayant les mêmes caractéristiques socio-scolaires (PCS du chef de famille, âge, sexe, boursier ou non…) au sein de la même catégorie de la typologie des collèges (5 catégories dans le public). [↑](#endnote-ref-9)
9. Rectorat d’Aix-Marseille, DAEC Note de Conjoncture & d’Information *Devenir de la cohorte des élèves de 2nde en 2007-2007, Analyse de la composition des classes rentrée 2011 et devenir à la rentrée 2012*, juin 2013 (fiche RNE 0130036U - Périer-Marseille 8E ; fiche RNE 0130048G - Saint Exupéry – Marseille 15E) [↑](#endnote-ref-10)